



EDITORIAL

Cher(e)s Villersois(es),
 Nous avons prévu quelques festivités pour célébrer le début de l'été. Vous retrouverez notre traditionnelle fête foraine complétée par de nouvelles animations. Le 13 juillet, le feu d'artifice sera accompagné, cette année, d'un son et lumière. Nous relançons aussi la vente de places de cinéma et de piscine pour les 12-18 ans. Comme nous nous y sommes engagés, vos élus seront à votre écoute tout au long de l'été. Bonnes vacances à tous.

Jérémy Dupuy
 Maire de Villers-Semeuse



MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, la participation active des Villersois et Villersaises au concours des maisons fleuries contribue activement à l'embellissement de la Ville.

Les personnes qui souhaitent participer à l'édition 2015 de ce concours ouvert à tous, sont invitées à remplir un bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet : www.villers-semeuse.fr, au plus tard le mercredi 30 juillet, date

de clôture des inscriptions.

Le jury composé d'élus municipaux sélectionnera les plus belles réalisations selon les critères définis par les membres de la commission du développement durable.

Au cours de l'été, le jury établira un palmarès en fonction des notes obtenues.

Une réception sera organisée pour récompenser les lauréats.

VACANCES Piscine Cinéma Eté 2015

La commune propose, son action « piscine-cinéma » auprès de ses jeunes administrés.

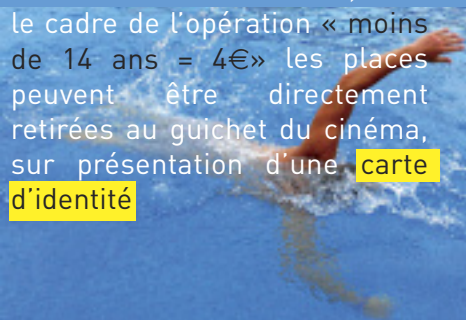
Les Villersois âgés de 12 à 18 ans pourront ainsi bénéficier de places de piscine à raison d'une place par enfant et par semaine pour les mois de juillet et août au tarif de **1,10 €** au lieu de 2,20 €.

Pour le cinéma, cette action est proposée aux jeunes de 12 à 18 ans dans les mêmes conditions, au tarif de **3,60 €** au lieu de 7,10 € (validité 3 mois).

Ces places sont à retirer au service de l'état civil, à la mairie, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de

domicile.

Pour les moins de 14 ans, dans le cadre de l'opération « moins de 14 ans = 4€ » les places peuvent être directement retirées au guichet du cinéma, sur présentation d'une **carte d'identité**



VENEZ NOMBREUX !!!

Comme le veut la tradition, le premier week-end de juillet est consacré aux enfants. Ainsi la fête foraine s'installe sur la place de la mairie pour quelques jours et pour le plus grand plaisir de tous.

PROGRAMME :

SAMEDI 4 JUILLET

20h30 : **Bal public** animé par MEGASOUND, place de la Mairie

DIMANCHE 5 JUILLET

Prix Cycliste proposé par L'Entente Cycliste de Villers-Semeuse Boulzicourt

13h00 : Prix des écoles de cyclisme (de 4 à 12 ans)

15h15 : Prix de Villers-Semeuse (Catégories 1 à 3 et Juniors)

17h00 : Show Cabaret animé par Karine, place de la Mairie

18h30 : Bal apéritif animé par Gino, place de la mairie

LUNDI 6 JUILLET

13h30 : Stade Roger Marche, concours de pétanque réservé aux habitants de la commune et aux licenciés du club local (organisation Mairie et Association des Boulistes de Villers-Semeuse)

LUNDI 13 JUILLET

Fête Nationale :

21h00 Stade Roger Marche

Les Jazy Canotiers sont des musiciens professionnels et semi-professionnels déambulant dans les rues de Villers-Semeuse avec un répertoire musical très varié passant par des airs de samba, de dixieland, de fantaisie amulette pour une ambiance assurée.

22h00 : Retraite aux flambeaux

Embrassement de la Mairie

Des lampions seront offerts au stade Roger Marche à tous les enfants pour le défilé dans les rues de Villers-Semeuse

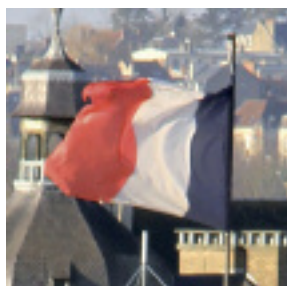
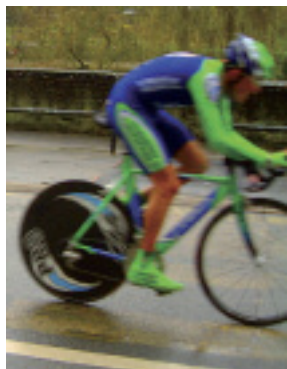
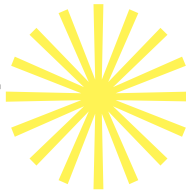
Minuit : Grand feu d'artifice avec son et lumière

Stade Roger Marche.

CÉRÉMONIE du 14 JUILLET

Les Villersois sont invités à participer à la **cérémonie commémorative** de la « Fête Nationale » qui aura lieu le mardi **14 juillet**.

Le rassemblement est prévu à **11 heures** au Monument aux Morts place Jules Leroux pour le dépôt de gerbes en présence de l'harmonie SNCF de Charleville-Mézières.



PLAN CANICULE 2015

L'été 2015 débute par un phénomène caniculaire exceptionnel, tant par son intensité, que par la prévision de sa durée.

La commune de Villers-Semeuse accorde une attention particulière aux personnes les plus fragiles, afin de leur apporter une aide appropriée en cas de risque lié à ces conditions climatiques.

Les services de la mairie, conformément à la demande faite aux maires par l'Etat, sont tenus d'effectuer le recensement des personnes en situation de vulnérabilité.

Aussi, si cette situation vous concerne ou l'un de vos proches, nous vous invitons à vous inscrire à l'aide du formulaire ci-dessous.

Formulaire d'inscription

Inscription au registre nominatif des personnes âgées et des personnes vulnérables à intégrer dans le plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Par la présente, je souhaite m'inscrire ou faire inscrire un proche sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

ATTENTION, je suis informé (e) :

- que cette inscription ne concerne que les personnes vulnérables du fait de leur isolement,
- que cette inscription est facultative et qu'une demande de radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande,
- qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations.



N'hésitez pas à transmettre cette information autour de vous ou à prendre contact avec la mairie au 03.24.33.77.20 pour tout autre renseignement.

Personne (s) à inscrire

Nom marital

Prénom

Nom de jeune fille

Date de naissance

Adresse

Téléphone obligatoire

Vit : seule en couple

Qualité de la personne à inscrire

personne âgée de 65 ans et plus

personne âgée de plus de 60 ans,
reconnue inapte au travail

personne adulte handicapée

Absences prévues

Absences prévues durant la période estivale :

Du au

Du au

Personnes référentes

Personne de l'entourage (famille, amis, voisins...)

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Informations diverses

Recevez-vous des visites à domicile ? oui non

tous les jours

plusieurs fois par semaine

une fois par semaine

moins souvent

Vous sentez-vous isolé(e) ? oui non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations
communiquées dans la présente demande

Fait à le

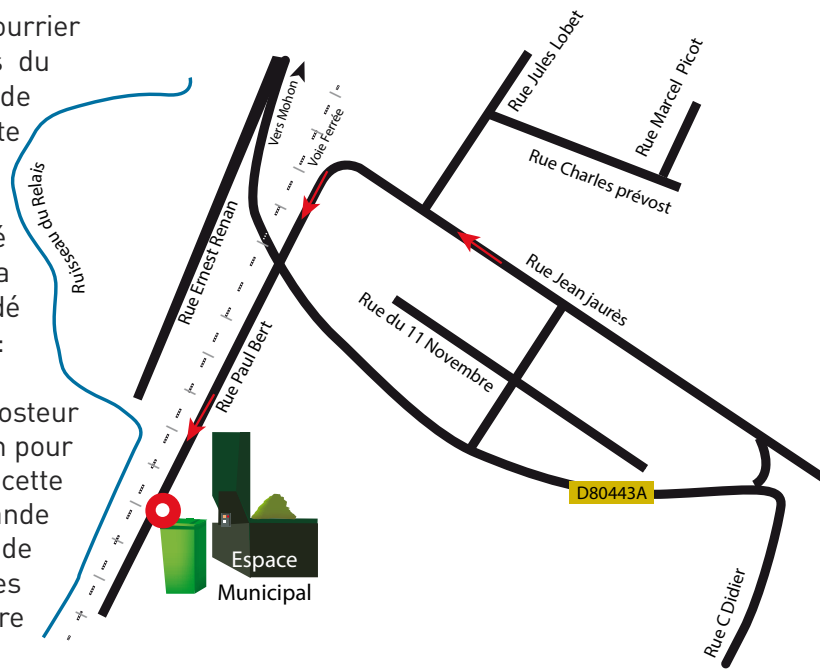
Signature obligatoire
de la personne inscrite au registre
Téléphone obligatoire

LES DÉCHETS VERTS

Vous trouverez dans cette lettre de la Ville, un courrier du Maire qui retrace l'ensemble des actions du conseil municipal de Villers-Semeuse afin de conserver le ramassage des déchets verts en porte à porte depuis plusieurs mois.

Malgré nos efforts collectifs, ce service a été supprimé. Devant cette décision injuste de la communauté d'agglomération, nous avons décidé de mettre en place deux mesures, deux actions :

- Les habitants qui souhaitent acheter un composteur devaient se rendre à la déchèterie du Waridon pour le retirer. Nous avons décidé de vous faciliter cette démarche. Vous pourrez déposer votre demande et votre règlement à l'accueil de la mairie de Villers-Semeuse et les services techniques livreront directement le composteur à votre domicile.
- Nous avons choisi d'ouvrir pour nos habitants, tout l'été, une **plateforme municipale Rue Paul Bert** pour recueillir vos déchets verts chaque samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.



Lettre de la ville de Villers-Semeuse
 Directeur de la publication : Jérémy Dupuy
 Conception et réalisation graphique :
 ART / PUB
 Imprimé par Sopaic Repro
 Tirage : 1 750 exemplaires

Voir l'Inscription au dos

PLAN CANICULE

Penser à vos voisins à vos proches...